

Une Jeune Convertie a Brandon.

A Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

18 décembre 1902.

Hier, Monseigneur, il y a eu dans la chapelle silencieuse du couvent, une belle petite cérémonie que St Michel et tous les saints du paradis auront regardé avec joie.

Il y a deux ans, une petite fille, Jeannette Th. . . était pensionnaire à notre couvent de Brandon alors que ses parents habitaient le Manitoba (Carberry). L'enfant dut quitter le pays pour aller à la Colombie Britannique (Vancouver) avec sa mère. Mais depuis lors la petite Jeannette n'a cessé de demander à sa mère la permission de revenir au couvent, et elle a tant fait qu'elle en a obtenu la faveur et nous est revenu au mois de septembre dernier (1902). Or, depuis quelque temps l'enfant redisait sans cesse son touchant refrain : " Comme je serais heureuse *de pouvoir confesser tous mes péchés!*" Un jour elle écrivit à sa mère lui demandant la permission de se faire catholique *pour devenir heureuse.* Les Sœurs craignirent que la mère ne reprit sa fille. La réponse fut que Jeannette pourrait se faire catholique à seize ans! Elle n'en avait que treize! Grande fut sa désolation! Mais elle ne se découragea point, elle écrivit de nouveau disant qu'elle était décidée, qu'elle y voyait clair et ne pouvait pas, contre le cri de sa conscience, rester en état de péché.

Cette fois, la mère fut touchée et gagnée, elle donna à son enfant pleine liberté en lui disant : " sois heureuse! "

A cette nouvelle, Jeannette fut tellement surexcitée qu'elle faillit perdre connaissance. Puis elle se mit à sauter, à danser et chanta toute la journée : " Glory be to God! " (Gloire à Dieu!).

Jeannette Hèrriot, de Souris, a été marraine. La petite Jean-